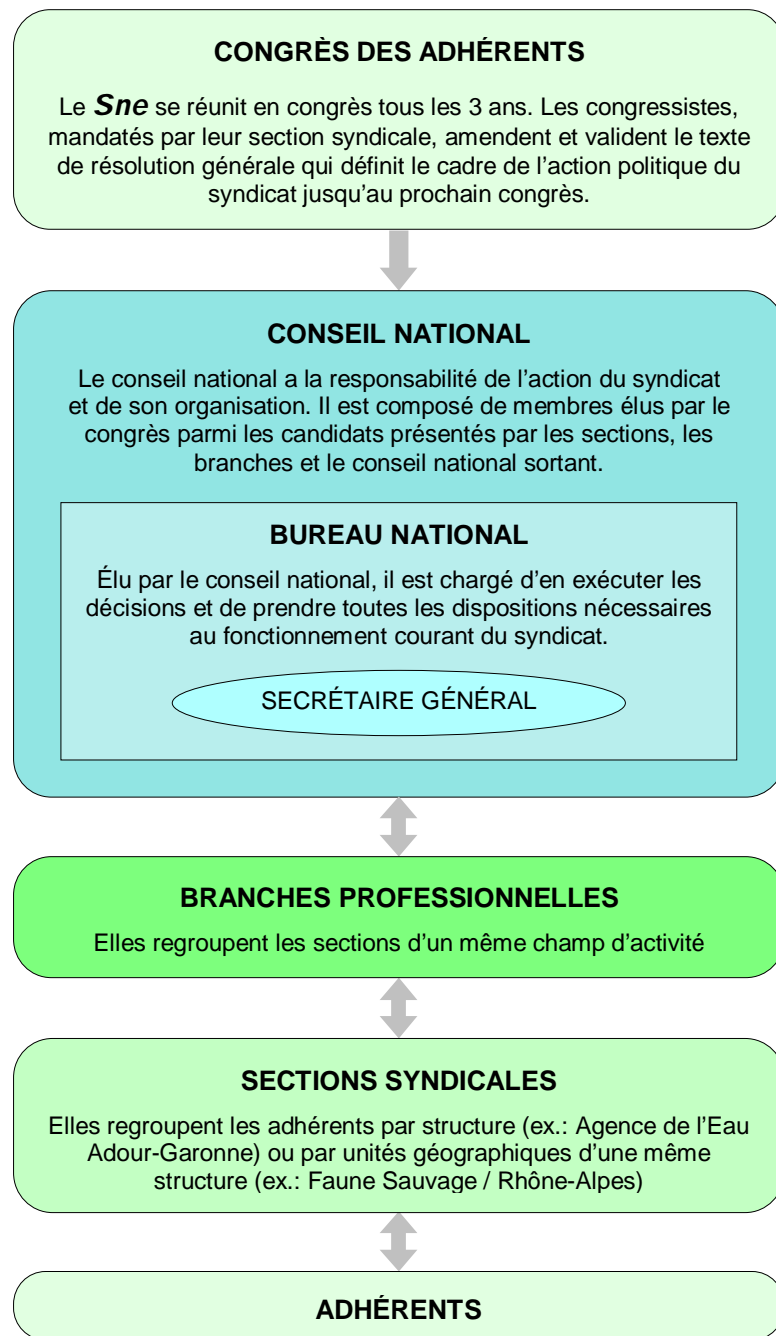


L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT



L'INFORMATION



le bulletin trimestriel du syndicat

[www.sne-fsu.org](http://www.sne-fsu.org)

le site internet

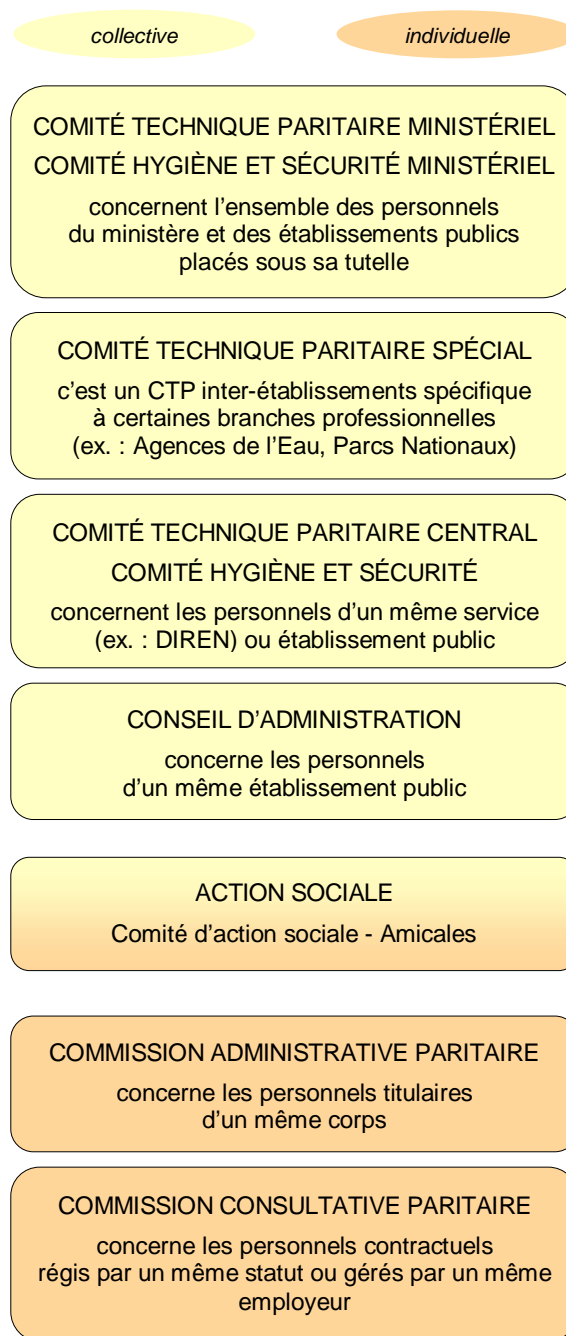


l'information en temps réel de tous les personnels



le mensuel de la Fédération Syndicale Unitaire

LA REPRÉSENTATION



Syndicat National de l'Environnement  
Fédération Syndicale Unitaire

Word cloud terms: Solidarité, espaces naturels, service public, privatisations, eau, environnement, Liberté d'expression, DEVELOPPEMENT DURABLE, CROISSANCE, Organismes Génétiquement Modifiés, milieu, aquatiques, stats, décentralisation, ENERGIES RENOUVELABLES, Démocratie, RETRAITES, Indépendance, AGCS, DECRET, AIR, EMPLOI PRÉCAIRE, ESCARIS, ANCIENS, section syndicale, biodiversité, métiers, SALAIRES, rivières, COMMERCE ÉQUITABLE, ARTT, NITRATES, OCEANS, nucléaire, Ecologie, heure mensuelle, DEFORESTATION, services publics, recherche, Défense des salariés, mondialisation, économique, ter, maîtrise de l'énergie, humanité, DIALOGUE SOCIAL, conseil national, RECYCLAGE DES DECHETS, partage des richesses, égalité professionnelle, REPRÉSENTATIVITÉ, monde, RECYCLAGE DES DECHETS, hygiène et sécurité, Représentativité, PRESTATIONS SOCIALES, pollutions, banisation, tri sélectif, CHS, littoral, éducation, PLANETE, art de forces, ACQUIS SOCIAUX, parc national, libéralisme, citoyenneté, assemblée générale, patrimoine commun, BIOLOGIQUE, ZONES HUMIDES, bruit, SANTE, bourse, CHOMAGE, DEROULEMENT DE CARRIERE, adhérents, formation professionnelle, le

une structure démocratique  
pour tous les agents  
du service public de l'environnement

La liberté syndicale a été universellement reconnue par la Déclaration des droits de l'homme de 1948 :  
« toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats pour la défense de ses intérêts ».  
L'action du syndicat est indépendante de celle de tout parti ou groupement politique, religieux ou philosophique

*un lieu de réflexions et de propositions,  
un collectif au service des personnels de l'Environnement*



*des valeurs cohérentes avec les concepts  
de progrès social et de développement durable*

**pour qui ?**

Le **Syndicat National de l'Environnement** s'adresse à *tous les personnels* qui, sur l'ensemble du territoire national, exercent des missions dans le domaine *de l'environnement* : ♦ connaissance et gestion des milieux naturels ♦ police et gestion de la faune et de la flore sauvages, terrestres et aquatiques ♦ prévention des pollutions de l'air, des sols et des eaux ♦ développement de technologies propres, économes en énergie et en ressources naturelles ♦ prévention des risques technologiques et naturels ♦ gestion et recyclage des déchets ♦ évaluation environnementale ♦ économie de l'environnement.

**pour quoi faire ?**

Le **Syndicat National de l'Environnement** se veut à la fois un *lieu de réflexions et de propositions* sur les politiques environnementales et les choix de société qu'elles impliquent, hors de tout préjugé idéologique et de toute subordination à la pression à court terme des médias, un *collectif de prise en charge des droits et des aspirations des personnels*, à titre individuel (salaires, carrières, retraites, conditions de travail, etc.) et collectif (organisation et contenu du travail, formation, hygiène et sécurité, etc.).

**d'hier à aujourd'hui**

Créé en 1973, le **Syndicat National de l'Environnement** a été affilié à la CFDT jusqu'en 2003. Des désaccords de plus en plus nombreux et profonds avec le niveau confédéral l'ont conduit à quitter cette organisation syndicale pour rejoindre, en 2004, la *Fédération Syndicale Unitaire*.

Combative et déterminée, notamment dans la défense du service public, la *FSU* participe activement aux mobilisations sur les grandes questions de société. Première organisation syndicale dans le monde de l'éducation et de la recherche, elle a décidé d'étendre son champ de syndicalisation au secteur des trois fonctions publiques : État, Collectivités Territoriales, Hospitalière.

Depuis plus de trente ans, le **Syndicat National de l'Environnement** est présent dans tous les *services du ministère* chargé de l'environnement et les *établissements publics* sous sa tutelle, ainsi que dans des *collectivités territoriales* et des *organismes associatifs ou privés* qui œuvrent dans ce domaine. Son champ de syndicalisation étendu est un atout qui lui permet d'intégrer toutes les sensibilités et les capacités d'expertise pour construire une démarche cohérente, indispensable à une réelle prise en compte de la diversité des missions et des métiers.

**la place de l'adhérent**

Le **Syndicat National de l'Environnement** est attaché à un *syndicalisme de terrain* qui nécessite, de la part de chacun, un effort pour réfléchir, communiquer et débattre. Son organisation et son fonctionnement reposent ainsi sur la *section syndicale* qui est à la fois la *cheville ouvrière* et la *matière grise* du syndicat.

Pour le **Syndicat National de l'Environnement**, le syndicalisme ne s'arrête pas à la défense des conditions de travail, du revenu, de l'emploi. Il doit aussi s'interroger sur la finalité sociale et écologique du travail et de l'activité humaine.

L'économie libérale à l'œuvre depuis l'avènement de l'ère industrielle est aujourd'hui triomphante. Contrairement à ce qu'elle aurait pu produire – un travail créatif pour tous, faisant de l'homme un être libre et social dans un environnement à la hauteur de ses aspirations d'éthique et de beauté – elle a déstructuré les sociétés et engendré, à l'échelle planétaire, deux fléaux majeurs : la misère, avec tout son cortège de malheurs (famine, exodes, épidémies, analphabétisme, ...), le pillage des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement.

L'éducation, la santé, les services sociaux, les transports, l'énergie, la communication, la culture, l'environnement sont autant de domaines convoités par l'appétit démesuré des grands groupes industriels et financiers. Ces services publics sont de plus en plus menacés. Ils sont pourtant les instruments de la cohésion sociale et de l'égalité de traitement de tous les citoyens.

*Il est urgent* de repenser l'ensemble des rapports sociaux, le travail, les finalités de la croissance, le partage des richesses créées, le rôle et le devenir des services publics, la place des hommes et des femmes dans la société comme dans l'entreprise, les conditions d'un véritable exercice de la démocratie.

*Il est vital* de construire et de faire aboutir un projet collectif contre toutes les formes d'inégalités et d'exclusions, pour le développement de la solidarité entre les hommes et entre les pays, pour le droit de tous à l'éducation, à la santé et à un revenu décent, pour le droit de tous à vivre dans un environnement de qualité.

*Les syndicalistes ont un rôle essentiel dans cette réflexion et dans ce combat vital pour demain.*

Les valeurs du **Syndicat National de l'Environnement** sont fondées sur le *progrès social* et *une politique ambitieuse en faveur de l'environnement*.

C'est dans un but de conquêtes de nouveaux droits, de mieux vivre, d'un environnement de qualité, d'une société plus solidaire et d'une *citoyenneté participative* qu'il engage ses actions.

Avec une certaine confiance en la possibilité de faire mieux, *aujourd'hui*, pour *demain*.

**la protection du salarié, point barre ?**

**quelle approche ?**

**ses valeurs de référence**